



CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 17 NOVEMBRE 2025 A 19H00 A LA SALLE DE GYMNASTIQUE DE GRIMENTZ

1. Ouverture de l'Assemblée et nomination des scrutateurs.
2. Présentation et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 2 juin 2025.
3. Message du Président.
4. Présentation de la planification financière 2026-2029.
5. Présentation et adoption du budget 2026.
6. PAZ/RCCZ – informations et calendrier de la procédure.
7. Divers.

Un fascicule succinct du budget sera distribué prochainement à tous les ménages.

Le budget 2026, comprenant la planification financière 2026-2029, ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 2 juin 2025 sont à la disposition des citoyennes et citoyens dans les différents bureaux, pendant les heures officielles d'ouverture. Ces documents peuvent également être consultés sur le site de la Commune www.anniviers.org.

Anniviers, le 7 octobre 2025

Le Conseil municipal